

CHAMPIONNAT REGIONAL HANDIESCRIME HAUTS-DE-FRANCE
Catégories U17 et plus, INDIVIDUEL, MIXTE, EPEE – OPEN -
&
CHALLENGE DU CORSAIRE HANDI / VALIDE PAR EQUIPES M15 et plus,
EPEE
ESCRIME DV M11 et plus, EPEE

DATE : DIMANCHE 19 MARS 2023

LIEU : FRAC Grand Large de Dunkerque, 503 Av. des Bords de Flandres, 59140 Dunkerque

HORAIRES :

Dimanche 19 mars 2023		
Catégories U17 et plus, INDIVIDUEL, MIXTE, EPEE	Appel	10H00
	Scratch	10H15
	Début	10H30
CHALLENGE DU CORSAIRE – M15 ET PLUS Equipe de deux, mixte handi – valides & CESSI-ESCRIME M11 et plus	Appel	14H00
	Scratch	14H15
	Début	14H30

Remise protocolaire des récompenses, à 18h00

REGLEMENTS :

Cf. au Cahier des charges organisation d'épreuves régionales /Championnat régional

Cf. Règlement FFE

FORMULES :

Championnat régional, épée, mixte U17 et plus :

- Inférieurs à 8, un tour de poule unique en 5 touches, 3 min et tableau d'élimination directe en 15 touches et 3x3 minutes (toutes places tirées sauf 3ème)
- Pour un nombre de tireurs supérieurs à 8, un tour de poule (poules équilibrées en tenant compte du classement national) en 5 touches, 3 min puis tableau d'élimination directe en 15 touches et 3x3 min. l'organisateur peut prévoir un tableau B comme pour le règlement des circuits nationaux. Pour la catégorie U 17/ senior.

FORMULE CHALLENGE DU CORSAIRE, par équipe mixte handi / valide, épée, M15 et plus :

- Par équipe de deux constituée d'un tireur handi et un tireur valide.

Poule en 10t, par relais de 5t, tireur A contre tireur A et tireur B contre tireur B, puis TED en 20t en 4 matchs de 5t.
3^{ème} place non tirée.

- Pour l'escrime DV : A partir de la catégorie M11 avec homogénéité des âges : Equipe de deux constituée d'un déficient visuel et un tireur valide.

Deux tours de poule en 10t par relais de 5t, tireur A contre tireur A et tireur B contre tireur B.
3^{ème} place non tirée.

ENGAGEMENTS :

Droits d'engagement de 10 euros en individuelle via HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/sajb/evenements/championnat-regional-handi-u17plus-hdf>

Droits d'engagement de 15 euros par équipe via HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/sajb/evenements/challenge-du-corsaire>

ARBITRAGE :

Les clubs qui inscrivent 3 tireurs et plus doivent fournir un arbitre.

En complément des arbitres des clubs, l'organisateur convoque 1 ou 2 arbitres supplémentaires, en fonction du nombre de tireurs inscrits. Ces arbitres doivent être d'une compétence conforme au niveau de la compétition (arbitre interdépartemental ou régional).

Les arbitres doivent avoir pris connaissance du « Règlement pour les Epreuves en Fauteuil Roulant et/ou déficient visuel.

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

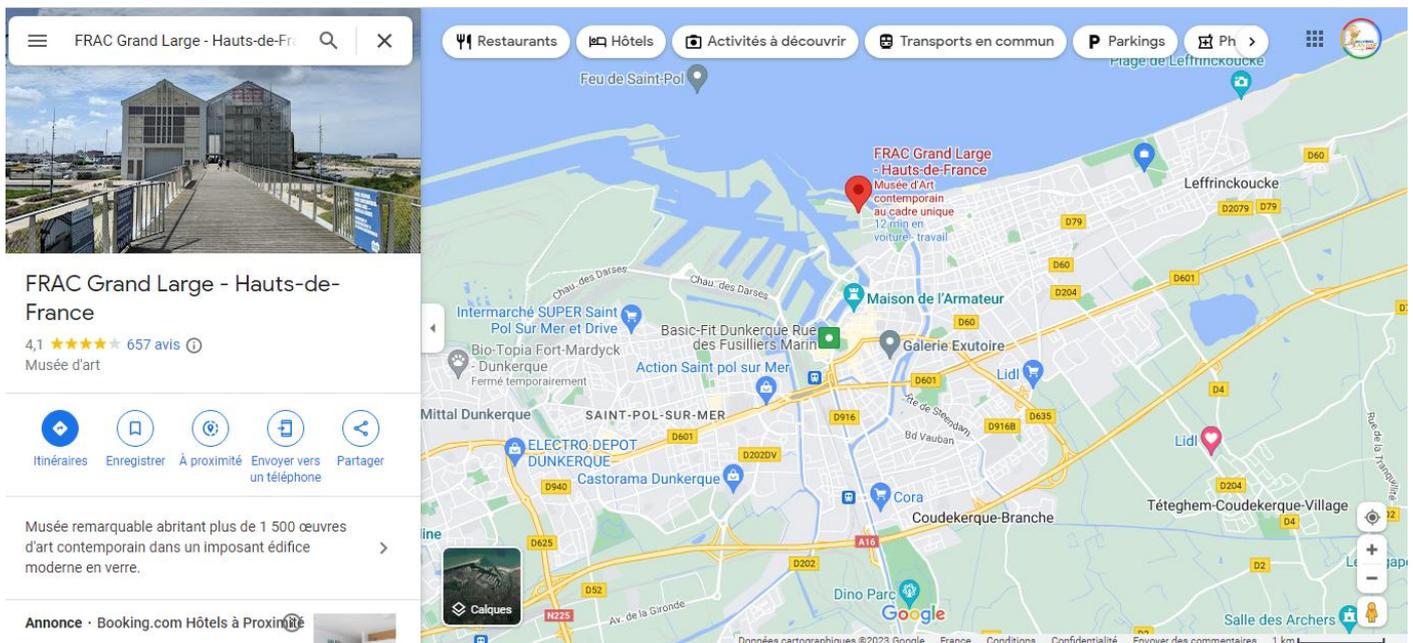
Le Directoire Technique sera constitué sur place et arbitrera sans appel tout litige.

EQUIPEMENT : Cf. Règlement pour les épreuves Handisport et FFE.

CORRESPONDANT : Marc FERNANDEZ mail : mfernandez.sajb@gmail.com Tél. : 06.51.50.64.00 / 06.23.75.83.14

RESTAURATION : Une buvette sera présente sur place.

ACCES



SORTIE AUTOROUTE : 62 en arrivant de la Belgique et 60 en arrivant de Calais.

Préférer accéder au lieu de la compétition par la passerelle.